



Communiqué de presse
Paris, Mars 2014

Le Mont Blanc pour les enfants atteints de sclérose en plaques

Préparation puis ascension du 22 au 27 juin 2014

Patrick a deux enfants en pleine santé. Marcel a trois enfants, dont Clément (12 ans) qui est atteint de cette **maladie neurologique invalidante encore incurable**. Pour soutenir Clément et les 700 autres enfants atteints de sclérose en plaques (SEP) en France, Mars et Patrick ont décidé de leur offrir un symbole : le Mont-Blanc. Ils rassembleront tous les messages de soutien collectés (par Facebook, twitter, email, lettre) et les porteront en haut du toit de l'Europe. C'est à 4 810 m d'altitude qu'ils déploieront la banderole de leur défi "Le Mont-Blanc pour les enfants atteints de Sclérose en Plaques".

Ce défi a également pour objectif de collecter des fonds au profit de la Fondation ARSEP pour contribuer à financer la recherche sur la sclérose en plaques (page de collecte www.alvarum.com/arsep-montblanc). Car l'espoir de tous les malades et de Clément réside dans les découvertes de demain.

Pour eux, Marcel et Patrick font appel à la générosité de tous.

Cette ascension aux couleurs de Solidaires En Peloton, ils la feront en cordée avec les donateurs et les chercheurs, pour ouvrir une voie vers l'espoir.

Comment participer à ce défi ?

- En adressant ses messages de soutien aux enfants atteints de SEP par facebook ARSEPFondation, twitter fondationARSEP, par mail à solidairesenpeloton@arsep.org ou par courrier postal à la Fondation ARSEP.
- En contribuant à la collecte attachée à cet exploit : www.alvarum.com/arsep-montblanc

Le sport, un complément à la thérapie pour lutter contre la SEP

La sclérose en plaques (SEP) est une maladie neurologique invalidante. Elle touche près de 80000 personnes en France dont 700 enfants. La SEP peut être diagnostiquée dès les premières années de la vie. L'âge moyen de diagnostic est cependant de 11-12 ans. Le handicap physique est très rare chez l'enfant. En revanche, la fatigue et les troubles cognitifs sont aussi présents que chez l'adulte. Avant l'âge de 12 ans, aucun médicament n'étant autorisé officiellement, les choix thérapeutiques sont limités et évalués au cas par cas par l'équipe médicale.

A partir de l'adolescence, les signes cliniques, le sex-ratio et la prise en charge thérapeutique se rapprochent de ceux de l'adulte. Chez l'adulte, la SEP est majoritairement diagnostiquée entre 30 et 40 ans et touche 3 fois plus les femmes que les hommes. Elle pourra entraîner des troubles moteurs, visuels, sensitifs, de l'équilibre...

La Fondation ARSEP tient à informer, sensibiliser le public à sa cause lors d'événements sportifs. Elle souhaite ainsi générer davantage de solidarité et promouvoir l'activité physique auprès des malades atteints de sclérose en plaques.

Chez la majorité des malades pratiquant une activité physique, l'équilibre, la mobilité, la souplesse, l'endurance, l'autonomie et la coordination sont améliorés. Mais il est bien sûr nécessaire d'adapter son activité à ses capacités. Le sport apporte aussi une motivation supplémentaire dans la lutte contre la maladie et l'isolement social.



Solidaires en Peloton : une marque sportive créée au profit de la Fondation ARSEP

Solidaires En Peloton est une marque sportive créée par Bernard Gentric au profit de la Fondation ARSEP. Elle a pour but d'informer, de sensibiliser le public et de collecter des fonds en faisant appel à la solidarité et la générosité de tous. Elle est porteuse d'espoir pour les malades atteints de sclérose en plaques en leur montrant que la pratique du sport n'est pas incompatible avec la maladie, bien au contraire !

La Fondation ARSEP, reconnue d'utilité publique, finance la recherche sur la Sclérose En Plaques. Elle a trois missions essentielles : financer les équipes de recherche qui étudient cette pathologie, informer le public sur les avancées médicales, thérapeutiques et scientifiques et sensibiliser le grand public à sa cause lors d'événements sportifs. Agréée par le Comité de la Charte pour des dons en confiance, elle ne fait appel qu'à des dons privés et ne perçoit aucune subvention. Elle est habilitée à recevoir des legs et donations.

Contacts Presse : Fondation ARSEP - Tel : 01 43 90 39 39

Chrystel Mallière : c.malliere@arsep.org – Karine Pouliquen-Hautière : k.pouliquen_hautiere@arsep.org

www.arsep.org - Facebook ARSEPFondation – Twitter fondationARSEP